

**European Commission**

With support from the European  
Community  
DG Employment, Social Affairs  
and Equal Opportunities

<b>FOCUS GROUP</b>	
<b>« LE RÔLE DES PÈRES DANS LA CONCILIATION VIE FAMILIALE/VIE PROFESSIONNELLE</b>	
Bruxelles, 29/06/07	
Participants :	
P1	Homme, père. Né en Belgique, marié, une fille.
P2	Homme, père. Originaire des Pays Bas, habite depuis 3 ans à Bruxelles, père d'une petite fille de 6 mois. Non marié, sa conjointe est française.
P3	Homme, père. Originaire de l'Ecuador, il a 2 enfants de 2 et 3 ans.
P4	Homme. Anime le débat.
P5	Femme. Anime le débat.
P6	Femme. Anime le débat

**P.4 Partage de tâches ménagères :**

P3. Ici en Belgique il a été très difficile pour moi de gérer la vie familiale, surtout à cause de la difficulté de trouver une école pour mes enfants. Je voulais qu'ils apprennent le français et le flamand mais ils n'ont pas été acceptés dans les crèches flamandes car je ne suis ni belge ni néerlandophone. Ma langue maternelle est l'espagnol et je parle aussi anglais. C'est donc ma femme qui suit le parcours scolaire de mes enfants car elle parle très bien français.

P1. Un argument pourrait être que si vous ne parlez pas néerlandais, comment pourriez vous aider votre fils dans ses devoirs scolaires ? Il est vrai aussi qu'il y a des politiques d'inscription selon le territoire. Dans les communes populaires ou à forte concentration arabe, les écoles ont eu intérêt à accepter les inscriptions des non-néerlandophones, car ils reçoivent des soutiens « par tête ».

**P4. Est-ce que vous vous êtes senti discriminé ?**

P3. Je ne sais pas. Mon premier enfant est né en Venezuela, le deuxième est né ici et il a la nationalité belge. Je voulais donc que les deux s'intègrent et apprennent les deux langues nationales.

**P4. Et en tant que père ?**

P3. Ma femme est en Belgique depuis dix ans, donc elle connaît mieux la langue et le système scolaire. Si je me présente à l'école on m'écoute plus difficilement, si ma femme y va, elle peut poser beaucoup de questions.

P1. Nous avons eu la chance d'avoir inscrit notre enfant dans une école à immersion linguistique, dont on est très contents. Cependant, ce n'a pas été facile d'obtenir la place, on a dû demander à plusieurs reprises de rencontrer la directrice. On a choisi cette école pour préparer l'enfant aux problèmes linguistiques belges. C'est un très beau système, il faudrait le généraliser. Mais l'accès y est tellement difficile.

P2. Nous aussi on a eu du mal à trouver une place dans une crèche. Finalement on a trouvé un très bon établissement subsidié par le Kindengezin mais seulement parce que je suis néerlandophone. Les horaires sont assez justes, c'est moi qui amène notre fille le matin et ma conjointe va la chercher à 18h.

P3. Moi je suis aide familiale pour un service qui dessert toutes les communes bruxelloises ; je suis occupé jusqu'à tard avec des horaires variables car on m'appelle pour toute sorte de services pour les personnes en difficulté.

P1. Nous on a de la chance car ma femme et moi on travaille pour le même employeur (une ambassade), dans le même bâtiment. On va donc ensemble déposer notre fille à la crèche, et on va ensemble la chercher en fin de journée. C'est une des raisons d'ailleurs pour lesquelles je ne souhaite pas changer de travail. C'est une administration, donc les horaires en principe sont fixes, mais pas toujours pour moi car je suis chauffeur.

#### **P4. Qui dans votre couple peut négocier avec l'employeur un congé pour maladie de l'enfant ?**

P2. Cela est un problème qui ne nous se pose pas souvent. Personne ne veut nous croire quand j'explique que notre crèche fournit un service à domicile de garde d'enfant malade. Et cela ne coûte que 2,50 €.

P3. Nous aussi on a de la chance. Mon employeur, un service d'aide familiale à domicile, envoie quelqu'un pour garder l'enfant malade.

P1. Un grand problème c'est la discrimination. Il est fréquent qu'on vous accorde une place par téléphone et qu'on vous la refuse quand ils réalisent que vous êtes immigrés. En tout cas il n'y a pas assez de crèches, à cela s'ajoute que les fonctionnaires des institutions européennes ont dû également faire recours aux crèches communales, c'est un vrai problème.

P2. Pour nous aussi cela n'a pas été facile. Dans la commune où on vivait avant il y a 5 crèches, pourtant on n'arrivait pas à avoir une place. J'ai aussi remarqué une différence dans la composition sociale des crèches : dans les établissements néerlandophones que j'ai

eu occasion de visiter, la majorité des enfants étaient belges et issus des couches sociales plus favorisées, dans les établissements francophones le public était bien plus mixte.

P1. Ce n'est pas tout rose. Je pense que l'ONE ou le Kindengezin doivent envoyer plus d'inspecteur et effectuer plus de contrôles.

#### **P4. Comment vivez-vous au quotidien votre rôle de père ?**

P1. On lit des livres, on regarde la télévision, on a des neveux, mais c'est au quotidien qu'on apprend. C'est le besoin qui crée l'organe, on est donc obligé d'apprendre son rôle, à être responsable. Chacun a sa méthode, souvent il y a les coutumes, les origines qui jouent, autant que le milieu, l'expérience du nouveau papa, son éducation. Les plus importants pour moi c'est de se retrouver le soir, apprendre à se connaître, écouter les réactions de l'enfant.

P2. C'est presque la deuxième fois que je suis papa : ma sœur a eu son enfant à 17 ans quand elle n'étais pas vraiment prête, moi j'en avais 19 et je l'ai aidé beaucoup. À la base ce que je trouve difficile quand on décide d'avoir un enfant c'est de trouver une balance entre le travail et l'enfant. Peut être que je pourrais survivre financièrement si je travaillais un peu moins, mais travailler à plein temps me permet de payer les vacances et d'autres choses. Je me sens un peu coupable par rapport à cet emploi du temps, l'idéal serait que ma conjointe et moi travaillions à 4/5 pour être plus proches de l'enfant, mais alors il faudrait renoncer à certaines choses. Je trouve c'est dommage de ne profiter de notre enfant qu'une heure par jours, à part le week-end.

P3. Moi aussi j'ai beaucoup du mal à profiter de mes enfants. Je travaille à des horaires variables, souvent jusqu'à tard le soir, et pendant le temps libre moi et ma femme devons nous occuper des courses, des commissions, des factures. Quand je rentre je suis très stressé et fatigué.

#### **P4. Considérez-vous que les pères jouent des rôles différents pendant les étapes de la vie d'un enfant ?**

P2. Dans l'attachement des parents pendant la toute première enfance joue aussi l'éventuel allaitement de la mère. Si la femme donne le sein, elle est inévitablement plus impliquée que le père par rapport au nourrisson, il y a plus de travail pour elle.

#### **P4. Avez-vous bénéficié d'un congé de paternité ?**

P3. En travaillant pour un service social, on a droit à plusieurs bénéfices, dont le congé de paternité.

P1. Moi je n'ai pas pu le prendre car en travaillant dans un consulat je n'avais pas un contrat belge, maintenant je l'ai obtenu mais après la naissance de ma fille. Tout le monde croit que travailler pour la diplomatie c'est un privilège, mais ce ne l'est que pour très peu de monde. Pour obtenir un contrat belge, par exemple, on a du faire de la

pression. Parfois je me demande comment ma mère a fait, elle a eu 8 enfants, et elle travaille encore, et moi avec une fille seulement j'ai du mal. C'est pour cela que dans ma région on dit que « le paradis est sous les pieds des mères ». Par exemple c'est ma femme qui se lève la nuit quand notre fille pleure, moi je ne l'entend jamais. On peut aider une mère mais jamais la remplacer.

**P4. En situation de divorce, considérez-vous que les pères devraient demander la garde des enfants plus souvent ?**

P1. Le divorce n'est pas bien du tout. Je comprend que si un couple n'avance plus c'est mieux de divorcer que de s'entretuer, mais il faut essayer toutes les issues possibles pour ne pas y arriver. Il faut éviter le divorce : l'enfant en est déchiré, les parents prennent l'enfant en otage...

P2. Mes grands parents ont eu beaucoup de problèmes et ma mère priait chaque jour pour qu'ils divorcent, ce qui n'est pas arrivé. C'est pour cela que quand mes parents ont commencé à avoir des problèmes ils ont pensé au divorce. Il n'y avait pas vraiment du choix.

P1. Il faut évaluer aussi la dimension des problèmes, se demander si les raisons prétendues peuvent vraiment être motifs d'un divorce. Les femmes avant étaient beaucoup plus patientes. Il est vrai que quand il y a de la violence le respect disparaît, mais des énervements peuvent toujours arriver, on n'est pas des saints. La femme a toujours été reconnue pour sa patience, et les femmes des générations précédentes les femmes étaient plus patientes. Quand on était petits on a vu notre père battre notre mère, pourtant on était une famille heureuse, et on l'est encore aujourd'hui, et je crois que c'est parce que ma mère a patienté.

P2. Si un homme frappe une femme ce n'est pas question d'un peu de patience.

**Par rapport à la garde d'enfant ?**

P1. Je ne peu pas m'exprimer par rapport à la garde au père ou à la mère car le divorce pour moi... C'est une question compliquée, c'est au juge d'en décider. C'est quand même malheureux.

P2. Cela dépend aussi de l'âge de l'enfant. Plus l'enfant il est jeune, plus il a besoin de sa mère. La mère d'ailleurs peut considérer son rôle comme plus significatif. Ma femme par exemple ne peut pas concevoir de me laisser partir en voyage trois jours avec notre enfant, tandis que moi je n'ai pas objecté quand elle l'a fait.

P1. Au début il y a un période où l'attention de la mère est toute concentrée sur le bébé et le père se sent un peu à l'écart; après la situation se rééquilibre doucement. Dans notre cas il nous a été très utile de participer aux séances d'information sur l'accouchement (Hôpital St. Luc). Ils nous ont informé aussi sur l'allaitement, qui pour ma femme n'a pas

été possible à cause du stress. C'est dommage parce que rien ne peut substituer le lait maternel ; dans l'allaitement il y a plus que des vitamines, il y a plein d'autres choses. Il faut retourner aux sources, c'est important. Il faudrait donc par exemple envisager des études sur les causes du stress pour les femmes.

P2. Ma femme a été obligée à allaiter car notre fille est allergique au lait de vache. Elle a dû donc tirer son lait au bureau. Je crois que les employeurs devraient prévoir des endroits spécifiques pour cela, car il n'est pas confortable de le faire en présence des collègues. On pourrait par exemple prévoir des bénéfices pour les entreprises qui prévoient ce genre d'espaces.

P1. Dans le précédent contrat de ma femme (de droit Tunisien) il y avait une clause qui lui concédait 2 heures par jour pour allaiter.

P2. C'est déjà quelque chose mais si on travaille de l'autre côté de la ville il n'est pas évident de rentrer à la maison pour allaiter.

P1. On sent que le sujet n'est pas très pris en compte par la politique ou par les syndicats, peut être parce qu'il n'y a pas assez de femmes dans des places de décision.

PG. Il y a certainement une réticence vis-à-vis de l'intervention de l'état dans les questions familiales qui souvent est perçue comme une ingérence.

P2. D'un autre point de vue, les personnes qui n'ont pas d'enfant peuvent ne pas être d'accord que l'on prévoit beaucoup d'avantages à ceux qui ont des enfants.

#### **P4. Quels sont les services à améliorer ?**

P2. Les transports publics ne sont pas adéquats, il n'y a presque pas d'ascenseurs.

P1. Il faut dire qu'en Belgique généralement si on essaye de faire entendre sa voix, à travers des requêtes, des e-mails, des appels, on arrive à avoir une réaction de l'administration. On a les services sociaux parmi les meilleurs au monde. D'ailleurs je voudrais remercier Gisèle Mandela, Secrétaire d'Etat à la Famille et aux Personnes handicapées, qui a proposé d'augmenter les allocations familiales et que le premier et le deuxième enfant touchent la même allocation. Il faut dire que les allocations ne sont pas très élevées.

P3. Je touche 78 € pour le premier et 110 pour le deuxième.

P1. Cela correspond au 15% des dépenses mensuelles. Je dois payer 500 € de crèches, plus les couches, le lait...

P2. Il est vrai que même avec deux salaire, quand on a le coût d'une crèche il faut commencer à faire des choix et limiter les dépenses. Notre crèche coûte moins que 500 €, cependant cela a un impacte.

P1. Nous en plus on est obligé de prendre une baby-sitter car on travaille le samedi.

PG. Je pense que baisser le prix des crèches serait vraiment important pour les familles.

P2. Ce qui serait encore plus intéressant c'est qu'il y ait des places dans les crèches, c'est le premier problème. Même les personnes qui en ont l'argent n'arrivent pas à trouver des places en Belgique, et au Pays Bas encore plus. Je connais des gens au Pays Bas qui payent 700 € pour 3 jours de crèche par semaine. Et le salaire n'est pas plus élevé qu'en Belgique, sauf qu'il est moins taxé ; en plus il y a des avantages dans l'achat d'un logement : tu peux le déduire des impôts. Les loyers par contre sont très élevés, mais si ton salaire est bas tu as moyen de trouver des locations à bon prix, cela dépend des villes.

P1. Ici on a le Fond du Logement Bruxellois auquel j'ai fais recours pour acheter mon appartement et qui fait des taux d'intérêt du 2 %, mais il faut un apport personnel du 10% de la valeur de la maison et tout le monde n'a pas cette somme.

**P4. Quel impacte a-t-il eu le fait d'avoir des enfants ? Vous a-t-il été possible de faire les choix que vous souhaitiez ?**

P2. Je pense qu'actuellement le choix dont on discute c'est plutôt sur le fait d'aller vivre ensemble ou moins, tout cela a eu plus d'impacte sur mes choix que celui d'avoir un enfant. Je n'ai pas eu l'impression que le fait d'avoir eu un enfant nous a limité les choix ; mais le fait de vivre ensemble limite les choix.